

### Objectifs 2021 du CAF

*Bienne, le 30 juin 2021*

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) se fixe dix objectifs pour l'année 2021. Compte tenu de la situation exceptionnelle que la société et, à moindre échelle, que le CAF vivent depuis une année et demi, le Conseil axe ses efforts sur trois domaines spécifiques qui appellent à une certaine vigilance.

#### **Le soutien au secteur culturel de l'arrondissement de Biel/Bienne**

Le secteur culturel est un secteur dans lequel le CAF a certaines compétences qui lui sont attribuées par la loi sur le statut particulier du Jura bernois et la protection de la minorité francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne. Ce secteur est touché de façon conséquente par la pandémie du coronavirus. Le CAF est conscient des défis importants auxquels doivent faire face les actrices et acteurs culturels. Il s'engage afin de réduire les impacts de cette crise sur ce secteur et cela en prenant part aux réflexions menées au niveau du canton de Berne et relayant les questions et les besoins du terrain auprès des autorités cantonales compétentes. Parallèlement, il poursuit l'exercice de ses compétences dans le domaine des subventions cantonales. Reconnaisant l'importance de maintenir un tissu culturel francophone et bilingue vivant et engagé, il s'emploie à mettre davantage en évidence tant la relève que les artistes émergents et les artistes provenant de son nouveau périmètre d'action.

#### **L'emploi et les places d'apprentissage pour la population francophone**

Le CAF est particulièrement sensible à la condition des jeunes, notamment francophones, dans le domaine de la formation. Que cela soit en formation duale ou en formation à plein temps, les défis et les enjeux sont nombreux pour cette population dans la région de Bienne. Le CAF est engagé à plusieurs niveaux dans le projet « Ecoles professionnelles 2020 ». Il poursuit également son implication dans les actions et projets développés en partenariat avec le groupe pour la promotion de l'apprentissage à Bienne. Le CAF, en collaboration avec de nombreux partenaires, poursuit ses efforts afin de maintenir le bilan positif de ces dernières années. Il contribue également aux discussions et réflexions concernant la protection des personnes francophones et le renforcement du bilinguisme dans des filières de formation spécifiques (personnel de puériculture, assistantes socio-éducatives et assistants socio-éducatifs).

#### **Rencontres avec les communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et préparation des élections 2022**

En parallèle de ces deux premiers axes, le CAF compte poursuivre ses activités pour les 30 000 francophones de la région. Le 8 mars 2021, le Grand Conseil bernois s'est prononcé à l'unanimité et une abstention pour la révision de la LStP. L'extension du périmètre d'action du CAF est entérinée dans la LStP. Le CAF, par sa Commission ad hoc, veut aller à la rencontre des 17 communes germanophones durant l'année 2021 afin de mieux cerner leurs besoins et analyser dans quelles mesures il peut les soutenir. Le CAF a le souhait également de renforcer ses liens avec l'association [seeland.biel/bienne](http://seeland.biel/bienne) et cela notamment dans l'optique de préparer les élections 2022.

#### **Des collaborations précieuses, un travail de réseau et des informations accessibles**

Ces objectifs représentent la feuille de route du CAF pour l'année 2021. Toutefois, et malgré les compétences dont celui-ci jouit, le CAF ne peut les réaliser sans la collaboration précieuse et essentielle de nombreux partenaires tels que le Conseil du Jura bernois, le Forum du bilinguisme, les communes, le canton ainsi que de nombreux professionnels actifs sur le terrain. Le CAF s'emploie à maintenir et développer ce réseau.

## Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15
- Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.